

PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2025

Sites de Rochefort et Han-sur-Lesse



THÈME 2023-2025 :

La nature : ses habitants et ses ressources.

"Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais."

Traité des Devoirs de Cicéron

1	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	5
1.1	<i>Pourquoi organisons-nous un centre de vacances ?.....</i>	5
1.2	<i>Qui accueillons-nous ?.....</i>	5
1.3	<i>Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?.....</i>	6
1.4	<i>Sommes-nous en phase avec le décret centres de vacances ?.....</i>	7
2	LES MOYENS	8
2.1	<i>L'infrastructure et l'aménagement</i>	8
2.2	<i>Le matériel mis à la disposition des enfants</i>	8
2.3	<i>Types d'activités proposées.....</i>	9
2.4	<i>Place laissée à l'initiative des enfants</i>	9
2.5	<i>Gestion des temps d'accueil et de temps de départ.....</i>	9
2.6	<i>L'organisation des temps de repas.....</i>	10
2.7	<i>Partenaires et exploitation de l'environnement local.....</i>	10
2.8	<i>Esprit vacances.....</i>	12
3	LES ENFANTS	13
3.1	<i>L'organisation des groupes d'enfants</i>	13
3.2	<i>La participation des enfants.....</i>	13
3.3	<i>Évaluation des enfants.....</i>	13
3.4	<i>Les règles de vie</i>	14
3.5	<i>Le respect des rythmes</i>	14
3.6	<i>L'accueil des enfants à besoins spécifiques.....</i>	19
3.7	<i>Les relations avec les parents.....</i>	19
4	L'ECADREMENT DES ANIMATEURS.....	21
4.1	<i>Le recrutement du coordinateur et des animateurs</i>	21
4.2	<i>La qualification des encadrants</i>	21
4.3	<i>La préparation de l'accueil.....</i>	21
4.4	<i>L'accompagnement de terrain et l'évaluation</i>	22

Projet pédagogique 2023 – 2025

THÈME : la nature : ses habitants et ses ressources.

L'ASBL *La Farandole* est chargée, depuis 2001, de l'organisation et de la gestion des plaines communales de la Ville de Rochefort. L'ASBL *La Farandole* gère les sites de Rochefort et Han-sur-Lesse.

1 LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1.1 Pourquoi organisons-nous un centre de vacances ?

Les plaines de vacances sont avant tout un projet de grande envergure permettant à tous les enfants (quelles que soient leurs situations) de vivre des expériences riches en découvertes, en rencontres et en apprentissages. Les plaines ont pour objectif d'apprendre au-delà du système éducatif ordinaire et de découvrir le monde autrement, sous un angle ludique et amusant. En effet, celles-ci permettent à l'enfant de se mettre en recherche, s'impliquer dans un projet avec d'autres, se poser des questions et être acteur tout au long de son stage.

Tous les enfants n'ont pas l'opportunité de quitter leur foyer pour partir en vacances. Les parents qui travaillent pendant la saison estivale sont souvent en recherche de moyen de garde de qualité pour leurs enfants. Notre centre de vacances est, entre autre, présent pour répondre à ces besoins.

Nous souhaitons offrir au plus grand nombre d'enfant l'accessibilité aux plaines en pratiquant des prix démocratiques.

1.2 Qui accueillons-nous ?

Nous accueillons des enfants âgés de 4 à 12 ans (4 ans accomplis le premier jour de la plaine). La priorité est donnée aux enfants domiciliés au sein de l'entité de Rochefort, ainsi que ceux dont les parents y travaillent et/ou les enfants qui y sont scolarisés. Les enfants habitants hors de la commune sont les bienvenus sous réserve d'encadrement suffisant.

1.3 Que souhaitons-nous offrir aux enfants ?

Nous souhaitons offrir une structure d'accueil sécurisante et rassurante pour l'enfant, dans laquelle seront proposées diverses activités liées aux objectifs définis par le décret des centres de vacances (cf. objectifs selon le décret centre de vacances), cela en adéquation avec leurs besoins et intérêts. Nous souhaitons également apporter un encadrement adapté pour chaque enfant en l'accompagnant tout au long de sa participation.

Présentation du thème : la nature : ses habitants et ses ressources.

La nature a partout ses douceurs, elle a partout ses merveilles.

~ Guillaume-Thomas Raynal

Le thème est en quelque sorte ce qui sert de décor aux plaines. C'est l'élément qui permet le déclenchement de la création des activités principales, des animations, des sorties et des excursions.

Le thème choisi pour les plaines 2023-2025 est « La nature : ses habitants et ses ressources ».

Afin de choisir ce thème, voici diverses questions que nous avons abordées :

Pourquoi trouvons-nous cela essentiel de se reconnecter à la nature ? Quelles ressources pouvons-nous y retrouver ? Quels sont ses occupants ? Leur mode de vie ? Que nous apporte la nature ? Quels sont ses atouts et ses dangers ? Pourquoi les prédateurs nous fascinent-ils ? J'ai oublié mon pique-nique, puis je manger cette plante ? Puis-je faire un feu n'importe où ? Comment m'orienter dans le bois ? Observer les traces laissés par les animaux,...

Toutes ces questions sont une base, un point de départ pour ce projet. Elles vont permettre aux enfants de se projeter, de se mettre en recherche et de devenir acteur de leurs plaines

Nos objectifs liés au thème

Chaque semaine, un nouveau sous-thème va servir de décor aux activités proposées (par exemple : une semaine serait consacrée « aux *animaux de nos forêts* ». Bien entendu, il n'est pas obligatoire de respecter le sous-thème pour toutes les activités de la semaine.

Par ce thème, nous souhaitons permettre à l'enfant de :

- Découvrir ou redécouvrir son environnement et ses ressources
- Imaginer, interpréter et jouer autour d'un thème
- Apprendre et se servir de ces connaissances pour bénéficier des bienfaits de la nature
- Se reconnecter avec la nature
- D'être acteur de son stage de vacances par l'élaboration de règles de groupe, par la proposition et la création de jeux ou d'activités ludiques en compagnie de ses animateurs en lien avec le thème
- Impliquer leurs parents dans les activités qu'ils ont préparées avec leurs animateurs (par exemple, partager avec leurs parents leurs découvertes et créations de la semaine).

1.4 Sommes-nous en phase avec le décret centres de vacances ?

Oui car nous sommes en accord avec les objectifs de centres de vacances qui sont :

✓ Le développement physique de l'enfant

Nous organisons chaque année des activités permettant à l'enfant de se dépenser physiquement et de se défouler. En rapport avec le thème « *La nature* », courses, jeux extérieurs, jeux de pistes dans les bois, se mettre dans la peau d'un animal (le renard qui passe) sont notamment prévues.

✓ Créativité

La créativité sera développée de manière très différente avec le thème « *La nature* ». On peut citer la réalisation de marionnettes, de jardins, de figurines de nos animaux, d'objets ou encore de recettes de cuisine, le tout avec les éléments de la nature.

✓ Intégration sociale

La nature est une ressource inestimable et nous devons prendre conscience de sa fragilité. Redécouvrir la nature, ses habitants et ses ressources est aussi l'occasion pour l'enfant de se questionner sur le monde qui l'entoure et sur sa relation vis-à-vis d'autrui.

✓ Apprentissage de la citoyenneté et participation

Nous mettons en place un cadre et des activités où l'enfant est acteur du projet plaines. Un exemple de participation de l'enfant en tant que citoyen responsable est la création de la charte : les enfants créent, en compagnie de leurs animateurs, une charte de groupe dès le premier jour afin d'établir l'ambiance la plus agréable possible tout au long de la semaine. En fin de semaine, les enfants font une évaluation qui va

déterminer ce qu'ils ont aimé ou non, mais aussi ce qu'ils ont pensé de l'ambiance, de l'organisation, de l'encadrement, ... Bien entendu, chaque évaluation est adaptée selon les âges et est animée de manière ludique.

Le choix de ce thème est issue d'une demande des enfants lors des évaluations de fin de stage.

2 LES MOYENS

2.1 L'infrastructure et l'aménagement

Site de Rochefort

Nous organisons les plaines de Rochefort à l'École du Centre (rue de L'Église). Nous disposons de plusieurs classes, un local « bureau » pour la coordination, un réfectoire, une salle de gymnastique, deux cours de récréation : une adaptée pour les plus petits (âgés de 4 à 7 ans) et une autre pour les plus grands de 8 à 12 ans. Nous avons aussi facilement accès à plusieurs zones verte (zone forestière délimitée ouverte au mouvements de jeunesse, site du Fond des Vaux), adaptés pour les animations sportives ou les jeux extérieurs et nous sommes à quelques minutes à pied de la piscine communale.

Site de Han-sur-Lesse

Les plaines de Han-Sur-Lesse se déroulent à l'École Communale (rue Joseph Lamotte). Nous disposons d'une grande cour de récréation, d'une salle de gym, d'une salle vidéo, d'un réfectoire équipé d'une cuisine intégrée. Nous avons uniquement accès au rez-de-chaussée.

Nous avons également accès au bois de la rue de la Fontaine St Martin et à la plaine de jeux.

2.2 Le matériel mis à la disposition des enfants

Sur les deux sites, les enfants ont accès au même matériel à quelques exceptions près (tout dépend du planning d'activité établi par les animateurs du site lors des journées préparatoires).

Le matériel comprend du matériel d'activités manuelles et artistiques (papiers de différentes sortes, crayons, feutres, pinceaux, ciseaux, colles, etc.), des jeux extérieurs et du matériel permettant de créer des parcours de psychomotricité (cordes à sauter, cerceaux, modules géants en mousse, balles en mousse de différentes tailles, etc.).

Tous ces matériaux de base servent également à la création d'outils éducatifs et ludiques durant les animations encadrées.

2.3 Types d'activités proposées

Nous faisons en sorte de diversifier le plus possible nos activités. Nous les adaptons selon les âges et les besoins des enfants. Nous tenons également compte de leurs demandes et de leurs envies quand nous le pouvons.

En fonction du thème, nous comptons notamment mettre en place :

- Jeux de piste
- Balade avec un guide nature
- Sensibilisation au respect de l'environnement
- Recettes culinaires
- Activités artistiques avec les éléments que la nature nous offre
- Jeux de camps, à postes en utilisant la topographie
- Découverte des animaux via le safari
- Différencier les arbres, les oiseaux, les animaux
- Apprendre à s'orienter

Enfin, chaque année des intervenants extérieurs sont invités pour partager leurs expériences via des animations avec les enfants.

2.4 Place laissée à l'initiative des enfants

Les activités sont préparées à l'avance mais sont modulables lorsque les enfants ont des propositions ou des demandes spécifiques. Nous faisons, chaque jour, des évaluations qui permettent à l'équipe de savoir ce que les enfants ont aimé ou moins aimé tout au long de leur journée. Au moment de la réalisation de la charte en début de semaine, les animateurs profitent de ce moment afin de voir avec les enfants ce qu'ils ont envie de faire après avoir débattu de leur vision du thème et des règles de vie en groupe.

2.5 Gestion des temps d'accueil et de départ

Chaque groupe d'enfant, selon la tranche d'âge, a son animateur référent. Ceux-ci sont automatiquement présents à proximité de l'entrée afin d'accompagner les enfants pour leur premier jour. Après que le parent soit entré en contact avec le coordinateur, c'est l'animateur référent qui présente les lieux (par ex. : où poser son sac), et l'enfant rejoint le groupe pris en charge par les autres animateurs.

Rochefort

Un animateur est désigné afin d'accueillir les parents dès leur arrivée. D'abord, il mène le parent vers le coordinateur pour les démarches administratives à effectuer. Ensuite, cet animateur est aussi là pour guider les enfants dès leur premier jour et leur donner des repères quant aux infrastructures, à l'organisation et au groupe dont ils feront partie (il leur montre où ils peuvent déposer leurs affaires, leur présente un animateur ainsi que d'autres enfants présents dans le même groupe).

Han-sur-Lesse

A Han-sur-Lesse, la répartition des groupes n'est pas nécessaire étant donné que tous les âges se mélangent. Néanmoins, un animateur est toujours présent à l'entrée non loin de la coordinatrice présente sur place afin d'accueillir les enfants et leurs parents.

2.6 L'organisation des temps de repas

L'ambiance des moments de repas est conviviale. Les groupes d'âge se mélangent, les animateurs aussi. Les animateurs mangent avec les enfants et profitent de ces moments privilégiés pour créer du lien avec eux.

2.7 Partenaires et exploitation de l'environnement local

Parmi nos collaborations, nous pouvons citer :

- ▶ La Ville de Rochefort par laquelle nous avons accès à différents services : recrutement de l'équipe encadrante, mise à disposition des locaux, prêt de matériel, gratuité de différents sites tels que, la piscine communale, le Domaine des Grottes de Han, les services communaux tels que la bibliothèque, accès au Centre Culturel des Roches, aux grottes de Lorette, le service des pompiers, le service de police ...
- ▶ Différentes associations locales avec lesquelles nous travaillons régulièrement :
 - L'asbl ALTEO (mouvement social de personnes malades, valides et porteuses de handicap)
 - Le Centre Culturel des Roches

- ▶ Différentes associations telles que l'AViQ, les ateliers Saint-Vincent, OXFAM, Natagora, la maison de repos de Préhyr ainsi que toutes celles que nous solliciterons grâce au développement de ce projet dans les années à venir.
- ▶ Nous mettons aussi en place des activités avec le centre Fedasil de Prodrome (activités surtout adaptées pour les tranches d'âges 10-12).
- ▶ Chaque année, nous faisons appel à des intervenants, si possibles en rapport avec le thème « imposé ». Pour le thème « la nature : ses habitants et ses ressources », nous espérons avoir l'opportunité de collaborer avec des personnes passionnées (guide nature, garde forestier, pêcheur, DNF) afin de faire découvrir aux enfants les ressources qui les entourent.

2.8 Esprit vacances

Durant nos 4 semaines de plaines de jeux, nous souhaitons offrir aux enfants un cadre, une équipe, une ambiance qui leur permettront de s'épanouir, de se délasser, de s'émanciper à leur rythme avant d'affronter la nouvelle année scolaire et leur donner les moyens de se constituer un capital souvenir pour que, en septembre, ils aient de beaux moments à raconter. Pour ce faire, notre équipe adapte son rythme à celui des enfants tout en veillant à les accompagner dans leurs besoins spécifiques de manière individuelle mais aussi collective.



3 LES ENFANTS

3.1 L'organisation des groupes d'enfants

Rochefort

Afin de prévoir un programme qui réponde au mieux aux spécificités des âges des enfants, 3 à 4 groupes peuvent être mis en place suivant leur âge et leurs besoins :

- Les 4-5 ans
- Les 6-7 ans
- Les 8-9 ans
- Les 10-12 ans

Cette répartition ne s'applique que sur le site de Rochefort et doit être vue comme un canevas qui sert de guide.

Le premier jour, les enfants sont placés dans les groupes selon ce critère d'âge. En fonction de la maturité de certains enfants, des glissements peuvent être envisagés exclusivement en accord avec l'enfant, la coordinatrice/le coordinateur de la plaine et les parents.

Le coordinateur doit impérativement savoir à tout moment dans quel groupe se trouve un enfant et il doit également veiller à respecter les normes d'encadrement.

Han-sur-Lesse

À Han, tous les enfants font partie d'un seul et même groupe car la fréquentation est moins importante que sur le site de Rochefort.

3.2 La participation des enfants

Bien que les animateurs préparent les activités journalières à l'avance afin d'assurer un certain suivi au niveau de la journée, ceux-ci restent ouverts aux desiderata et envies exprimés par les enfants. Aussi, chacun est libre de participer ou non à l'activité proposée.

3.3 Évaluation des enfants

En fin de journée, les enfants sont invités à donner leur avis sur les activités passées et ce au moyen, par exemple, d'une météo de l'humeur créée à l'aide de *smileys*. Les évaluations sont adaptées en fonction des

âges et compétences des enfants. Ainsi, l'équipe d'animation de chaque groupe est libre d'évaluer la journée avec le moyen qu'elle estimera le plus adapté. Un temps de parole est octroyé à celui qui le désire afin d'exprimer son opinion, ses ressentis. En aucun cas ces temps de paroles ne sont imposés.

3.4 Les règles de vie



Chaque lundi matin, une charte de vie est construite dans chaque groupe. Celle-ci est réalisée par les enfants en compagnie de leurs animateurs. Cette charte a pour but de créer des règles de vie en communauté à respecter par chacun afin que tout le monde se sente impliqué dans la vie du groupe.

Les animateurs et les enfants peuvent reprendre les éléments des semaines passées et en débattre un moment pour y apporter des éventuelles modifications.

Lors de la création de la charte, il est également évoqué la possibilité de solutions adaptées au non-respect d'une des règles. Ces règles sont établies par les enfants et sont votées à l'unanimité. Sans ça, le "débat" est lancé afin de trouver une alternative mieux adaptée. En cas de manquement à ces règles de vie, les animateurs veillent à ce que les solutions soient proportionnelles à la gravité de celui-ci.

3.5 Le respect des rythmes

Vous trouverez à la page suivante un tableau reprenant une journée type.

Horaires	Descriptifs
<p>Animation d'accueil : 8h00-9h00</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les enfants et les parents - Si nécessaire, montrer aux enfants où ranger leurs sacs et vêtements - Encadrement des enfants
<p>Rassemblement : 9h00-9h30</p> 	<p>-Le coordinateur fait l'appel et oriente les enfants vers leurs groupes (à ce moment l'enfant sait qui est son animateur référent).</p> <p>Comme il y a plusieurs animateurs par groupe, l'un d'eux accompagne les enfants pendant que les autres préparent déjà le matériel pour l'activité suivante.</p>
<p>Activité 1 : 9h30-10h30</p> 	<p>Le matériel étant prêt, l'activité programmée peut commencer.</p>

Collation : **10h30-11h00**



L'enfant est invité à prendre sa collation (privilégiez l'eau aux soda, les fruits et légumes aux collations sucrées et/ou chocolatés).

Activité 2 : **11h00-12h00**



Le matériel étant prêt, l'activité programmée peut commencer.



Dîner : **12h00-12h30**

L'enfant est invité à prendre son repas (Pas de plats industriels à réchauffer, nous n'avons pas de matériel adéquat pour réchauffer de plat).

¹ Illustration de Quentin BLAKE repris de l'exposition « *Inside Stories* », 2013.

²Jeux libres/Sieste : **12h30-13h00**



- Les enfants jouent dans la cour de récréation sous la surveillance des animateurs.
- Les petits sont invités à faire la sieste.
- Les plus grands peuvent se reposer calmement dans un local détente.

³Activité 3 : **13h30-14h30**



Le matériel étant prêt, l'activité programmée peut commencer.

² Illustration de Quentin BLAKE dans « Douze mois pour rire », Gallimard Jeunesse.

³ Illustration de Quentin BLAKE « Célébration ».

Collation : **14h30-15h00**



L'enfant est invité à prendre sa collation (privilégiez l'eau aux soda, les fruits et légumes aux collations sucrées et/ou chocolatés).



Activité 4 : **15h00-16h00**

Le matériel étant prêt, l'activité programmée peut commencer.

Jeux libres : **16h00-17h00**



- accueil des parents à l'entrée.
- retour sur la journée de l'enfant avec l'animateur référent et/ou le coordinateur.
- surveillance des enfants par les animateurs.

La précédente grille est donnée à titre indicatif. Elle sert avant tout de point de repère à l'équipe encadrante, surtout aux animateurs qui débutent, ainsi qu'aux enfants. L'horaire doit être respecté dans les grandes lignes.

Ce qui est important, c'est l'équilibre et le bien-être de l'enfant (certains jours, on préfère traîner pendant le temps de midi, une activité sera plus courte ou plus longue, ...).

3.6 L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Depuis 2018, nous accueillons des enfants en situation de handicap, appelés « enfants extraordinaires ».

Avant les plaines, l'enfant et sa famille ont un rendez-vous annuel avec le responsable des plaines afin de déterminer ses besoins spécifiques et de voir si les infrastructures sont adaptées à son handicap. En effet, dans le cas d'un handicap plus lourd (avec éventuellement un handicap physique associé), le site de Han-sur-Lesse est plus adapté, les plaines étant organisées sur un rez-de-chaussée. Dans le cas d'un handicap « léger », le site de Rochefort reste adéquat. Ces entretiens permettent une intégration et un accompagnement adaptés de l'enfant.

Suite à ces entretiens, un compte-rendu reprenant toutes les informations importantes concernant l'enfant (santé, comportements, besoins, activités préférées, etc.) est rédigé par le responsable des plaines. Celui-ci est également disponible pour les animateurs et présenté lors des journées de préparations (cf. point 4 : « *Le recrutement du coordinateur et des animateurs* »).

Les parents sont invités à remplir un formulaire d'inscription beaucoup plus précis. En dehors des mesures prises pour répondre à leurs demandes (surveillance intensifiée, régime alimentaire spécifique...) les enfants extraordinaires sont accueillis de la même manière que les autres enfants.

N'ayant pas la formation requise, nous ne sommes pas tenus de prendre en charge des enfants demandant une pratique médicale spécifique.

3.7 Les relations avec les parents

La période d'inscription

Nous ne fonctionnons que via des préinscriptions. Nous entrons donc en contact avec tous les parents avant le début des plaines. Un Règlement d'Ordre Intérieur leur est transmis par mail, en main propre ou par courrier. Celui-ci doit être impérativement lu et signé avant la participation de l'enfant.

Pour toutes informations relatives aux paiements, nous renvoyons vers la coordinatrice.

Enfin, comme mentionné ci-dessus, nous rencontrons les parents des enfants extraordinaires lors d'un entretien. L'enfant doit **impérativement** être présent lors de cette première rencontre afin qu'il y ait un premier contact avec une personne responsable des plaines.

L'accueil durant les plaines

Chaque jour, les parents doivent **impérativement** faire acte de présence de leur(s) enfant(s) auprès du coordinateur présent sur place. Ce premier contact permet également aux parents de savoir à quelle personne ils doivent s'adresser pour toute demande administrative. Quant aux enfants, ils sont dirigés vers un animateur référent. Celui-ci permet à l'enfant de se repérer dès son arrivée : il lui explique où il peut déposer ses affaires, lui présente d'autres enfants présents dans son groupe et/ou du même âge, lui dit où il peut manger, jouer, etc.

4 L'ECADREMENT DES ANIMATEURS

4.1 Le recrutement du coordinateur et des animateurs

Gérée par la Ville de Rochefort, une annonce de recrutement à destination des animateurs paraît via divers moyens de communication (journal local, Facebook, site internet, courrier individualisé aux animateurs des années précédentes), les candidatures sont centralisées au service Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville. Les candidats sont sélectionnés sur base de leurs qualifications, leurs expériences, leur ancienneté dans le projet. Pour les nouveaux candidats, une évaluation de leurs compétences et de leurs motivations est faite en interne grâce à un test pratique au sein de notre ASBL (exemple : par la gestion et l'animation d'un groupe d'enfants). Nous respectons l'obligation du nombre d'animateurs brevetés requis sur le terrain, bien que nous fassions en sorte d'avoir toujours le plus d'animateurs qualifiés possible au sein de notre équipe. Néanmoins, nous laissons aux candidats sans expérience l'occasion de faire leurs armes et ils sont donc également les bienvenus sur les sites de nos centres de vacances. De plus, nous les informons sur la manière d'obtenir leur brevet d'animateur (ex : invitation des compagnons bâtisseurs lors de nos journées de préparation pour parler de leurs formations).

En ce qui concerne l'équipe de coordination, elle est composée du personnel de La Farandole qui comprend 4 coordinateurs brevetés ou assimilés. À l'occasion, il nous est possible d'engager pour la durée du centre de vacances un coordinateur supplémentaire afin d'agrandir l'équipe de coordination.

4.2 La qualification des encadrants

L'équipe d'animation est pour la plupart constituée d'animateurs brevetés ou assimilés.

Les accueillantes extrascolaires sont, quant à elles, mises à disposition par la Ville qui se charge de leur formation.

4.3 La préparation de l'accueil

Pour les candidats sélectionnés, 2 jours de préparations **obligatoires** sont prévus avec toute l'équipe de La Farandole. Ces journées ont pour but de présenter le projet d'accueil, le carnet de l'animateur, de faire connaissance et de préparer les différentes animations, les excursions et les collaborations avec les intervenants extérieurs. C'est aussi l'occasion de préparer les animateurs à l'accueil des enfants à besoins spécifiques en répondant aux questions qu'ils pourraient se poser. Lors de ces journées de préparations, des photos des animateurs et des coordinateurs sont prises afin de préparer les différents tableaux d'affichages qui seront disposés à l'entrée du centre de vacances. Les animateurs ont aussi l'opportunité de donner une liste de matériel dont ils auront besoin.

4.4 L'accompagnement de terrain et l'évaluation

Les coordinateurs veillent à accompagner les animateurs lors des animations. Ils s'assurent de la bienveillance de ceux-ci, du bon déroulement des activités et réajuste si nécessaire. Un retour est fait en fin de journée avec les étudiants pour discuter des différentes difficultés rencontrées et mettre en avant les points positifs. Pour les mêmes raisons, il sera en outre organisé par groupe une évaluation hebdomadaire des animateurs.

Après la clôture des plaines, une réunion est mise en place entre les membres de La Farandole et le service ATL de la ville de Rochefort dans le but d'évaluer le bon déroulement de celles-ci et trouver des solutions aux manquements éventuels (matériel, locaux, recrutement).

Ce projet est le fruit d'une réflexion collective et a été construit en équipe. Nous sommes heureux pouvoir le partager avec les enfants et leurs familles. Nous espérons que tous les enfants, ainsi que leurs animateurs, qui y auront participé en ressortiront épanouis et grandis.

« La nature ne fait rien en vain. »

Aristote

4



⁴ FORTIER N. « 1, 2,3 Volez », 2019 ALBIN MICHEL

5 BIBLIOGRAPHIE

Site internet

<https://www.one.be/public/6-12-ans/accueil-en-dehors-de-lecole/les-centres-de-vacances/>

Illustrations

Page 1 : <http://www.assolocal.fr/RessourcesParents>.

Page 9 : LAVAL A. & CAVALLIER V. « *La tête en vacances* », 2013. ACTE SUD

Page 17 : Illustration de Quentin BLAKE repris de l'exposition « *Inside Stories* », 2013.

Page 18 :

✦ Illustration de Quentin BLAKE dans « *Douze mois pour rire* », Gallimard Jeunesse.

✦ Illustration de Quentin BLAKE « *Célébration* ».

Page 22 : FORTIER N. « *1, 2, 3 Volez* », 2019 ALBIN MICHEL